

multilatéraux d'aide alimentaire et sur les moyens à prendre pour les améliorer.

Le Canada, accepte aussi l'objectif de la sécurité alimentaire mondiale et, à cette fin, appuie le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO, qui doit être créé plus tard en 1975, conformément à la résolution votée à la Conférence mondiale sur l'alimentation. Parmi ses tâches, ce Comité devra tenir à jour des statistiques sur la demande, l'offre et les réserves actuelles et à venir de denrées alimentaires de base pour les analyser. Il doit aussi étudier les mesures prises par les gouvernements pour la mise en oeuvre du Plan international sur la sécurité alimentaire mondiale adopté par le Conseil de la FAO. Le gouvernement canadien a souscrit à ce Plan et sa conduite sera fonction de ses objectifs, de ses politiques et de ses principes directeurs.

En attendant la mise sur pied de ce Comité, le Canada participe, sous les auspices de la FAO, à des consultations ad hoc sur la sécurité alimentaire mondiale. D'autres consultations sur ce sujet se tiendront à Rome du 19 au 23 mai et des discussions à cet égard ont déjà eu lieu sous les auspices du Conseil international du blé. On s'attend pouvoir édifier un système de sécurité alimentaire mondiale grâce à un système coordonné des réserves nationales de céréales.

La Conférence de Rome avait recommandé l'établissement d'un Système global d'information et de détection de pointe sur l'alimentation et l'agriculture. La communauté internationale considère ce Système